

Informations aux patients Spécificité de la phlébologie

Franck CHLEIR

12 Décembre 2014

« Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi
Mais elle doit être loi parce qu'elle est juste »
Montesquieu

- L'information au patient :
 - Au delà d'une obligation légale c'est une obligation morale
 - Le patient doit savoir avec exactitude ce qu'on lui propose
 - Il s'agit de son corps, et de sa santé , c'est lui qui en dispose
 - Il faut donc lui expliquer clairement les avantages et les inconvénients (voire les risques), d'une investigation, d'un traitement ou de l'absence de traitement, de la façon la plus honnête, et c'est lui qui doit en faire le choix
- Information simple, intelligible et loyale, en fonction de cela, le patient donne son consentement : « éclairé ».

Risque exceptionnel

- Arrêt du 7 octobre 1998 : « Hormis les cas d'urgence, d'impossibilité ou de refus du patient d'être informé, un médecin est tenu de lui donner une information loyale, claire et appropriée sur les risques graves afférents aux investigations et soins proposés, et il n'est pas dispensé de cette obligation par le seul fait que ces risques ne se réalisent qu'exceptionnellement »
- M.Sargos, conseiller rapporteur à la cour de Cassation, précise que « ces risques graves peuvent se définir comme étant ceux qui sont de nature à avoir des conséquences mortelles, invalidantes ou esthétiques graves, compte tenu de leurs répercussions psychologiques et sociales »

Spécificité de la phlébologie

- Spécificité de l'exercice :
 - Sclérothérapie
 - Echo-doppler
 - Phlebectomies
 - Techniques endoveineuses
 - Chirurgie

Spécificité de la phlébologie

- Spécificité du risque :
 - Ecchymose
 - Nécrose
 - Infection
 - Amputation
 - Décès

Spécificité de la phlébologie

- L'information concerne t elle l'acte proposé ?
- L'information concerne t elle l'ensemble des techniques ?
- B.A.R. (Bénéfice, Alternative, Risque)
- Il faut également proposer l'abstention thérapeutique

Spécificité de la phlébologie

- Présentation des documents :
 - Sclérothérapie
 - RF ou LEV
 - Phlebectomies
 - Chirurgie
 - Anesthésie

- **4 Principales étapes d'élaboration d'un document écrit d'information**
 - Analyser la pertinence de la demande
 - Définir le thème, le public et le type de document
 - Elaborer une stratégie de diffusion et de mise à disposition du document
 - Identifier les données de la littérature scientifique et les évaluer
- Identifier les documents existants à l'intention du public sur le thème et les évaluer
- Définir le contenu du document
- Sélectionner les messages essentiels et les points clés
- Définir la structure du document
- Faire participer les patients et les usagers à l'identification de leurs besoins et de leurs attentes
- Appliquer les conseils de rédaction et de présentation
- Choisir un support
- Finaliser le document
- Concevoir une maquette
- Tester la compréhension et la présentation de l'information auprès d'un échantillon de patients et d'usagers

Afin de limiter les complications, vous devez signaler vos traitements en cours, vos allergies, vos antécédents personnels ou familiaux de thromboses (phlébites ou embolies pulmonaires) et vos antécédents cardiaques (en particulier foramen ovale perméable, anévrisme du septum inter-auriculaire, endocardite, atteinte ou remplacement des valves). Il est souhaitable de signaler une grossesse désirée ou en cours.

Effets secondaires assez courants, mais mineurs

- Ecchymoses (« bleus ») aux points d'injection, banales, elles disparaissent en 1 à 2 semaines ;
- Pigmentations résiduelles (aspect ocre de la peau), qui peuvent persister plusieurs mois ;
- Extension ou apparition de nouvelles télangiectasies (varicosités) ;
- disparaissent le plus souvent spontanément en quelques mois ou font l'objet d'un petit traitement ultérieur de complément ;
- Possible induration de la veine (le mot sclérose veut dire « durcir » en grec), qui peut entraîner une simple gêne au toucher voire une douleur. Ce phénomène transitoire traduit la bonne efficacité du traitement. La douleur pourra être soulagée par une pommade, un bas de compression ou une évacuation à l'aiguille du sang coagulé à l'intérieur de la varice.

- **Effets secondaires plus rares**

- **Immédiats**

- Malaise « vagal » : il n'est pas spécifique à la sclérothérapie et survient plutôt chez les personnes « sensibles ». Le patient doit alors rester allongé avec les jambes surélevées pendant quelques minutes.
- Troubles plutôt rencontrés avec la mousse sclérosante, mais peu fréquents et toujours réversibles :
 - troubles visuels transitoires (taux d'environ 1.4 %) ;
 - picotements dans les extrémités des mains et des jambes (moins de 0.5 %), pouvant aller jusqu'à un déficit moteur et des troubles de la parole transitoires ;
 - céphalées (maux de tête), migraines, voire migraines dites accompagnées (taux global 4.2 %) ;
 - toux, sensation d'oppression thoracique (0.2 %).

Secondairement

- Infections : elles sont rares ; des signes tels que fièvre, écoulement de sérosités, collection purulente, doivent inciter à consulter rapidement ;
- Nécroses (plaies) cutanées punctiformes, consécutives à un passage sous-cutané du produit sclérosant, pouvant laisser des petites cicatrices disgracieuses ;
- Réactions allergiques : toux, asthme, urticaire, éventuellement œdème de Quincke ;
- Thrombose veineuse superficielle.

En France 6 millions d'injections sclérosantes sont pratiquées chaque année.

Effets secondaires rares et graves

Thrombose veineuse profonde (formation d'un caillot de sang dans une veine du système profond) (0.6 %), parfois compliquée d'embolie pulmonaire.

Effets secondaires graves et exceptionnels (cas isolés)

Choc anaphylactique : d'origine allergique, c'est une urgence, car il peut mettre en jeu le pronostic vital ;

Injection intra-artérielle responsable de troubles allant de la nécrose cutanée à distance du site d'injection à l'ischémie aiguë pouvant aboutir à l'amputation ou à des séquelles musculaires graves ;

Accident vasculaire cérébral ou accident ischémique transitoire (jusqu'à ce jour aucune conséquence sérieuse durable n'a été signalée).

En pratique

Sur ordonnance :

Nom du site de la SFP

Nom de mon site (www.chleir.fr) avec les informations nécessaires et reconnaissance du patient d'avoir lu les infos

En fait, il ne s'agit pas de donner un papier en se déchargeant de cette contrainte, mais bien d'expliquer aux patients pourquoi et comment on va faire se bout de chemin ensemble:

C'est une sorte de contrat de partenariat.